

Diapo 1

Caractéristiques du futunien et du wallisien dans l'espace océanien

Salutations d'usage et remerciements

Après m'être présentée brièvement, je commencerai par quelques généralités sur le futunien et le wallisien dans le monde océanien, — éléments statistiques, insertion dans la famille austronésienne, présentation de cette famille et de ses principaux sous-groupes, etc. — puis je tenterai de vous faire partager mon admiration pour la richesse et l'originalité du futunien et du wallisien, en les resituant dans le sous-groupe de langues polynésiennes, et en les comparant aussi à d'autres grandes langues comme le français, bien sûr, mais aussi l'anglais, d'une part, parce qu'on ne peut mettre de côté l'environnement anglophone dans lequel sont plongés les pays d'outremer français d'Océanie, et d'autre part, parce que du point de vue typologique, l'anglais présente parfois plus de ressemblance avec le futunien et le wallisien que le français. Je terminerai par quelques considérations sur l'avenir de ces langues polynésiennes, sous forme de plaidoyer, et j'insisterai sur la nécessité de les préserver, de les enseigner, de les transmettre aux futures générations.

Diapo 2 Présentation

Directrice de recherche au CNRS, membre du laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orale, actuellement en fin de détachement comme professeur à l'UNC (en remplacement de Jacques Vernaudon parti rejoindre Tahiti, sa terre d'origine) et associée au CNEP, Centre des Nouvelles Etudes sur le Pacifique. J'ai effectué depuis la fin des années 1976 des enquêtes dites "de terrain", en Nouvelle-Calédonie (langues drehu, xârâgurè, xârâcùù); puis grâce à l'accueil extraordinaire des Futuniens, j'ai mené avec eux une étude approfondie sur leur langue, qui a donné lieu à un dictionnaire et à une grammaire ; ensuite, retour en Calédonie pour étudier le fagauvea, langue polynésienne d'Ouvéa; avant de revenir à Wallis travailler avec des enseignants wallisiens et avec le responsable des Affaires culturelles de l'époque, Siolesio Piolioko, travail qui doit déboucher à la fin de cette année sur la publication d'une description grammaticale du wallisien ; enfin, j'enquête actuellement sur une langue en grand danger de disparition, le haméa, parlée dans la haute vallée de la Kouaoua, à la demande de la Province Nord de la Nouvelle-Calédonie.

Allers-retours, donc, entre les langues kanak et les langues polynésiennes, qui m'ont permis une distanciation extrêmement bénéfique à l'analyse linguistique. En effet, n'importe quel linguiste vous le dira, il ne suffit pas de parler une langue pour comprendre comment elle fonctionne, pour mettre en valeur sa structure, ses contraintes et ses ouvertures cognitives. N'ayant moi-même jamais étudié la linguistique française, je suis toujours étonnée, et séduite, par ce que peuvent dire mes collègues étrangers qui travaillent sur le français. Ainsi, il y a une quinzaine de jours, je participais à un colloque international, en Pologne, qui regroupait plus de 400 linguistes de toutes nationalités. Je suis allée par curiosité écouter une linguiste italienne qui donnait une communication sur la liaison en français, et j'ai appris plein de choses dont je ne soupçonnais rien. Si on a le temps, je vous raconterai. Mais je n'ai pas été

invitée ici pour vous parler du français ! Outre la réalisation de grammaires et de dictionnaires de langues océaniques, mes enquêtes de terrain m'ont permis d'enregistrer de nombreux récits de tradition orale. Une bonne portion de ces enregistrements a été transcrite, traduite, et mise en ligne sur divers sites d'archives sonores, dont celui de la DGLFLF, "Corpus de la Parole", consacré aux Langues de France. J'en profite pour remercier ici les acteurs de la DGLFLF, en particulier Michel Alessio et Xavier North qui, depuis des années, sont aux côtés des linguistes qui étudient l'une des 75 langues de France, et les aident à valoriser leurs travaux.

Pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas encore ces sites d'archivage, voici leurs adresses, où vous trouverez une vingtaine de récits futuniens (23), et presque autant de récits wallisiens (19) :

Corpus de la Parole : <http://corpusdelaparole.huma-num.fr/spip.php> (articles 45, 46 et 47), et la rubrique 26 sur l'enquête de terrain: <http://corpusdelaparole.huma-num.fr/spip.php?rubrique26>

Pangloss : <http://lacito.vjf.cnrs.fr/pangloss/index.htm#oceanic>

Et Alice Fromonteil, ici présente, a recueilli dans le cadre de sa thèse un nombre considérable de récits wallisiens qui viendront, je l'espère, alimenter ces bases de données.

Enfin, plus modeste sur le plan scientifique, mais très importante à mes yeux, est ma participation à des ouvrages bilingues pour enfants, que ce soit dans le cadre du Lycée agricole de Pouembout (*Mosso*, futunien/français), ou en collaboration avec l'anthropologue Raymond Mayer (*Le petit rat de Wallis-et-Futuna / Ko te ki'i kumā o 'Uvea mo Futuna*, et *L'arbre Pomelia de Tagaloa / Te tava o Tagaloa*. Et bien sûr, pour les plus grands lecteurs, une collaboration à l'ouvrage *La tortue au dos moussu / Ko le fonu limulimua*.

2. Situation linguistique du futunien et du wallisien

Diapos 3, 4 et 5

Contrairement à la Nouvelle-Calédonie, où le nombre de langues est impressionnant par rapport au nombre de personnes qui les parlent, il n'existe à Futuna et à Wallis que deux langues vernaculaires, une par île, le futunien (*māsau fakafutuna*) à Futuna, et le wallisien (*lea faka'uvea*) à Wallis. Ces langues appartiennent à une grande famille : la famille des langues austronésiennes, qui regroupe environ 1200 langues, presque 1/5 des langues parlées sur terre. Par comparaison, la famille des langues indo-européennes, à laquelle appartient le français, ne compte qu'environ 200 langues, mais elles sont parlées, selon le site du canadien Jacques Leclerc (<http://www.axl.cefanelaval.ca/monde/familles.htm>) par 48% des habitants de la planète, alors que les langues austronésiennes ne sont parlées que par 4,5% de la population mondiale. Sur le site du canadien Jacques Leclerc, vous trouverez aussi des renseignements sur Wallis et Futuna : <http://www.axl.cefanelaval.ca/pacifique/wallis-futuna.htm>

Notez que ce n'est pas un hasard que ce soit un canadien qui s'intéresse à l'aménagement linguistique dans le monde, dans le double but de soutenir le français, et de faire connaître la diversité linguistique du monde. En NC, Le représentant de la francophonie, Daniel Miroux, est aussi un grand connaisseur et défenseur de la langue iaai.

Futunien et wallisien dans le sous-groupe polynésien

Diapos 6, 7, 8, 9, 10

La quarantaine de langues polynésiennes sont issues du proto-polynésien, l'une des trois branches du proto-pacifique central, sous-groupe du proto-océanien.

Sans entrer dans le détail des classements et sous-classements des langues polynésiennes, ce qu'il faut retenir, et qui apparaît clairement dans le classement des langues océaniques, c'est que le polynésien, si malencontreusement distingué des langues mélanésiennes, appartient au même sous-groupe ("Pacifique central") que les langues mélanésiennes les plus classiques : les langues fidjiennes.

Le découpage traditionnel de l'Océanie en trois zones : Mélanésie, Polynésie et Micronésie est purement géographique. Sur le plan linguistique et culturel, il n'a aucune justification et l'on doit considérer cet ensemble géographique comme un continuum où l'actuelle diversité des institutions sociales et des langues s'explique à la fois par des évolutions internes propres à tel ou tel groupe, et par les relations que ces populations insulaires n'ont cessé de développer entre elles.

Les langues polynésiennes se répartissent elles-mêmes en deux groupes : d'un côté le groupe tongique auquel seuls le tongien et le niue appartiennent ; de l'autre, le groupe du polynésien nucléaire auquel se rattachent toutes les autres langues polynésiennes. A l'intérieur de ce groupe polynésien nucléaire se trouvent toutes les langues polynésiennes parlées dans les collectivités françaises d'outre-mer, et notamment le futunien et le wallisien.

Cette quarantaine de langues polynésiennes (dont une quinzaine d'*outliers*) sont parlées par environ un million de locuteurs, répartis très inégalement : 250 000 locuteurs samoans, 100 000 tongiens, mais seulement 2000 hawaïens ou fagauvea, et 1000 mangarévien.

Diapo 11

Pour les langues futunienne et wallisienne, on a les données statistiques suivantes : le dernier recensement de novembre 2013 donne 12 867 (13 445 en 2008) pour la population totale du territoire (97% d'origine polynésienne), auxquels il faut ajouter les 21 300 Wallisiens et Futuniens installés en NC (recensement 2009), soit 8,7% de la population NC ; plus quelques centaines de locuteurs hors Océanie ; la proportion entre Futuniens et Wallisiens est d'environ un tiers deux tiers.

Le peuplement de la Polynésie occidentale (principalement les archipels Tonga, Samoa, Wallis et Futuna) s'est effectué à partir de Fidji aux alentours de 1000 BC. Après une pause d'un millier d'années, l'expansion polynésienne vers l'Est s'est poursuivie jusqu'aux îles Marquises et de la Société ; Hawaii, au nord, ne fut atteint que vers le 3^{ème} ou 4^{ème} siècle de notre ère, l'île de Pâques, à l'est, vers l'an 500, et les dates archéologiques les plus anciennes pour la Nouvelle-Zélande au sud-ouest de la Polynésie se situent entre l'an 800 et l'an 1000 (Kirch 1986), vers l'an 1200 pour C. Sand. Ces trois îles constituent les sommets de ce qu'on appelle le "triangle polynésien", à l'intérieur duquel l'homogénéité linguistique est forte, avec essentiellement une langue par île.

L'expansion polynésienne se fit aussi par un retour vers l'ouest, au cours du dernier millénaire, de sorte que certains atolls ou de petites îles en bordure des îles Salomon et des Carolines, de même qu'à Vanuatu et à Ouvéa (îles Loyauté), sont occupés aujourd'hui par des populations parlant des langues polynésiennes, les *outliers* polynésiens qui, contrairement aux langues polynésiennes du "triangle", sont en contact avec des langues mélanésiennes ou micronésiennes, auxquelles elles ont emprunté phonèmes et lexèmes. Ainsi, alors que les langues polynésiennes parlées à l'intérieur du "triangle" ont un système phonologique simple de 12 à 8 consonnes, cinq voyelles qui peuvent être brèves ou longues et une structure syllabique de type (C)V(C)V, les *outliers* présentent des systèmes beaucoup plus complexes, avec plus de 20 consonnes, et des mots de structure syllabique CVC.

Examinons à présent les spécificités linguistiques de ces langues.

Le wallisien est appelé par ses locuteurs *lea faka'uvea*, c'est-à-dire langue de 'Uvea, nom vernaculaire de leur île, débaptisée par les Européens en l'honneur du capitaine anglais Samuel Wallis, premier européen à atteindre l'archipel en 1767.

Le nom de la langue parlée à Futuna est *māsau fakafutuna* (royaume d'Alo) ou *palalau fakafutuna* (royaume de Sigave). Les Anglophones respectent mieux l'appellation autochtone, puisqu'ils désignent futunien et wallisien respectivement par East Futunan et East Uvean. La mention « East/Est » est nécessitée par l'existence de deux autres langues polynésiennes parlées en Mélanésie, ces fameux *outliers* polynésiens que les Anglophones appellent West Uvean, en français, fagauvea, parlé à Ouvéa (îles Loyauté) aux côtés du iaai, et West Futunan, langue de l'île Futuna de l'archipel de Vanuatu.

3. Richesse du futunien et du wallisien

Diapo 12

On a coutume de considérer les langues à tradition orale comme étant moins riche, moins complexe que nos langues indo-européennes. Je voudrais affirmer ici qu'il n'en est rien. Ce n'est pas parce qu'une langue n'a pas de tradition d'écriture qu'elle ne possède pas un riche vocabulaire et une grammaire très structurée, souvent complexe, et comportant des règles strictes.

Le travail effectué ces dernières années pour consolider l'enseignement du futunien et du wallisien en est la preuve : les nouveaux programmes élaborés par Atonio Takasi, enseignant de futunien aux collèges de Futuna, élaborés avec son collègue de français Henri Boyer, sont remarquables. Ils soulignent aussi le besoin urgent de mettre en place une structure destinée à encourager, à conforter et à valider l'ensemble des travaux effectués ou en cours portant sur le futunien.

Futunien et wallisien diffèrent du français dans des domaines majeurs, comme l'expression de la possession, les repères temporels, l'expression du réfléchi et de la réciprocité, l'orientation dans l'espace, la terminologie de parenté, etc. L'ordre des mots dans la phrase, la façon dont sont encodés les différents rôles des participants à une action afin de savoir qui est l'agent et qui est le patient, comment s'exprime une émotion : tout est différent, mais obéit à des règles de grammaire tout aussi complexes que celles du français, même s'il n'existe en futunien et en wallisien ni conjugaison, ni différence de genre, et que seuls quelques verbes se fléchissent en fonction du nombre.

Comme toute langue, le futunien et le wallisien ont une façon particulière d'exprimer et d'analyser le monde qui nous entoure, de se le représenter à travers la construction des phrases et des expressions. Cela se traduit dans le vocabulaire, aussi bien que dans la grammaire.

Diapo 13

Un lexique comparatif des langues polynésiennes est régulièrement réactualisé sous forme de base de données (*Polynesian Lexicon Project Online*, Biggs and Clark, <http://pollex.org.nz/>). Pour le futunien, ce lexique est largement basé sur mon dictionnaire futunien, complété par des entrées de Bruce Biggs, dont j'ai récemment remis le manuscrit non publié au service des affaires culturelles de Futuna. Pour le wallisien, les entrées proviennent essentiellement du dictionnaire de Karl Rensch, largement inspiré, comme vous le savez ici, de celui de Bataillon.

Futunien et wallisien présentent des spécificités communes à la plupart des langues polynésiennes, reconnus comme canoniques du groupe océanien, comme un verbe initial ou médian, un groupe nominal possesseur qui suit celui du possédé, des systèmes pronominaux complexes, avec une distinction exclusif /inclusif pour les 1^{ères} personnes et trois nombres (singulier, duel, pluriel), ou encore l'absence de distinction de genre et la quasi absence de catégorie strictement adjectivale. Par contre, les langues polynésiennes n'ont pas de marques personnelles clitiques qui se maintiennent lorsque des actants lexicaux sont exprimés, contrairement à beaucoup de langues océaniques, même si les langues polynésiennes occidentales possèdent deux séries de marques actancielles pronominales, dont l'une est clitique.

Diapos 14 à 19 sur la phonologie comparée du futunien/wallisien et du français,

D'autres traits apparaissent comme plus spécifiquement polynésiens, comme l'existence de systèmes phonologiques relativement simples : peu de consonnes (12 en wallisien, 11 en futunien), 10 voyelles dans chacune de ces langues, 5 brèves et les longues de même timbre ; absence de groupements de consonnes et de consonne en finale de mot.

Diapos 20, 21 et 22

Les variations morphologiques existent, mais sont peu nombreuses. L'opposition verbo-nominale est très peu marquée et les lexèmes sont largement polyfonctionnels, même si des restrictions existent au niveau de la combinatoire ; et il existe parallèlement des procédés morphosyntaxiques très productifs de dérivation par affixation ou par reduplication.

Diapos 23 et 24

Notons aussi l'existence de classificateurs numériques, qui définissent des champs sémantiques particuliers lorsque l'on compte au-delà de 10.

A l'exception du niue, toutes les langues polynésiennes ont deux marques possessives différentes, *a* et *o*, qui définissent deux types de relation : l'une, proche, dite inaliénable ou objectale, l'autre, éloignée, aliénable et agentive (Wilson 1982). Cette dichotomie est aussi présente dans la forme des déterminants possessifs qui s'accordent en outre à la fois avec le possesseur et le possédé, du point de vue du nombre, de la personne et du degré de spécificité.

Possession

Diapos 25 et 26

En futunien, en wallisien, comme dans la quasi totalité des langues polynésiennes, deux prépositions possessives différentes, *a* et *o*, définissent deux types de relation de possession. Certains noms (parts de nourriture, animaux domestiques, objets importés, etc.) sont dans un rapport de possession dit 'aliénable', marqué par la préposition *a*, tandis que d'autres sont inaliénables (termes de parenté, vêtements ou ornements, boissons, parties du corps, etc.), et se possèdent à l'aide de la préposition *o*. Ainsi en futunien par exemple, on ne possède pas la nourriture de la même façon qu'une boisson : *loku su'ā moli* 'mon jus d'orange', mais *laku potu ika* 'mon poisson (à manger)'. Certains noms peuvent avoir deux types de relation possessive, soit en *a*, soit en *o* selon le rapport existant entre le possesseur et la chose possédée : *loku ipu* 'mon bol (que je possède)', *laku ipu* 'mon bol (dont je me sers)'.

Diapos 27 et 28

Le système des marques personnelles est lui aussi complexe, avec comme je l'ai déjà mentionné, une opposition entre singulier, duel et pluriel et, pour les premières personnes, entre inclusif et exclusif. Ce qui donne des tableaux d'adjectifs et de pronoms possessifs à faire frémir, car l'adjectif possessif s'accorde non seulement avec le possesseur en ce qui concerne la personne, et avec le possédé en nombre, mais est aussi marqué comme défini/spécifique ou indéfini/non spécifique, et présente, comme indiqué précédemment, une voyelle différente, *a* ou *o*, selon le type de relation possessive qu'entretient le possesseur avec la chose possédée...

Diapos 29 et 30

Ordre des mots

L'organisation de la phrase futunienne ou wallisienne est assez déroutante pour un francophone, habitué à un ordre des mots Sujet Verbe Objet, alors que futunien et wallisien sont des langues dites « ergatives », comme d'autres langues polynésiennes occidentales (samoan, tongien, etc.), mais aussi comme le basque, comme des langues du Caucase, et comme certaines langues kanak. La majorité des verbes à deux participants entrent ainsi dans des structures ergatives, marquant de façon identique le sujet du verbe intransitif et l'objet du verbe transitif, à l'exception d'une classe de verbes (verbes d'émotion, de perception, de communication) qui sont de structure accusative, comme le français. Les langues polynésiennes occidentales n'ont pas de voix passive.

L'ordre des mots dans l'énoncé de base donc est à Verbe initial, le Sujet et l'Objet étant introduit par des prépositions.

Ces différences de représentation des événements et de leurs acteurs se traduisent aussi dans la façon de s'orienter ou de se localiser dans l'espace.

Diapos 31, 32 et 33

Orientation et localisation dans l'espace

On le sait, l'ancrage dans l'espace est primordial dans l'ensemble des langues océaniques. Ainsi, chaque phrase va prendre en compte la localisation des interlocuteurs, la situation du locuteur dans l'espace. Le discours est ponctué de démonstratifs et d'adverbes directionnels situant l'action ou la position des participants dans l'espace restreint (proche du locuteur, proche de l'interlocuteur, ou éloigné des deux). La représentation de l'espace peut se résumer à trois directions essentielles. Deux s'opposent sur l'axe vertical : « vers le haut, vers l'amont, vers l'intérieur des terres » et « vers le bas, l'aval, le bord de mer », auxquels s'ajoute un troisième axe non orienté : le long de la côte. Ces références spatiales objectives 'topocentriques' ou 'géocentriques' diffèrent de l'emploi des points cardinaux, qui sont fixes, et surtout, des notions anthropocentriques 'gauche/droite' utilisées en français.

Diapos 34 à 43

Réfléchi et réciproque

Je n'ai pas le temps de vous présenter ici, comme je l'avais fait à Futuna lors du 50ème anniversaire du territoire, l'une de mes marottes : comment s'expriment en futunien et en wallisien les actions réfléchies et les actions réciproques. Ce qui est intéressant dans ces domaines de la grammaire, c'est que les structures du futunien et du wallisien sont plus proches de celles de l'anglais que du français ou de l'allemand, par exemple. En gros, le réfléchi futunien et wallisien ressemble beaucoup au *self* anglais, et diffère du réciproque,

alors qu'en français les deux domaines s'expriment en grande partie de la même façon, à l'aide du "pronom réfléchi" en ce qui concerne les 3^{èmes} personnes.

4. Histoire des contacts, variantes entre les districts/les royaumes et registres de langue

Diapos 44 à 50

Je voudrais aussi vous dire quelques mots sur les différences existant entre le futunien et le wallisien, principalement dues à des histoires de contacts différentes.

En effet, bien que partageant le même sous-groupe, le proto-polynésien nucléaire, différencié de l'autre premier sous-groupe, le proto-tongique, on sait que wallisien et futunien ont connu des contacts différents au cours de leur histoire. Le futunien a ainsi dans son vocabulaire des mots d'origine fidjienne, tandis que le wallisien a surtout été influencé par le tongien et, comme à Tonga, a mieux conservé l'emploi d'un registre honorifique.

Le futunien est une langue assez homogène. Certes, entre les deux royaumes de Sigave et d'Alo, on peut remarquer quelques différences de parler. Les gens d'Alo sont réputés avoir une élocution plus rapide que ceux de Sigave. Quelques dénominations diffèrent totalement, d'autres ne présentent que de légères différences de prononciation. Ces particularismes ne mettent jamais en cause l'intercompréhension entre habitants des deux royaumes, mais ils contribuent symboliquement à maintenir pour chacun une identité culturelle propre.

A Wallis, il existe aussi quelques variantes de parler entre les différents districts de l'île, Hihifo, Mu'a et Hahake. Les variantes les plus perceptibles sont des variantes d'intonation ou de rythme dans l'élocution : les habitants de Mu'a marquent de façon plus appuyée les longueurs vocaliques. Ceux de Hihifo ont un débit plus rapide que ceux de Mu'a ou de Hahake. Ils sont aussi réputés pour leur jeu de langage, donnant à des mots ou à des expressions des sens figurés parfois surprenants.

Diapos 51 à la fin

5. Importance de la préservation du futunien et du wallisien

J'espère vous avoir convaincu de la beauté, de l'originalité et de la richesse de ces langues.

La perte d'une langue n'est peut-être pas comparable à la perte de la biodiversité, ou au risque de changement climatique dont on a beaucoup parlé la semaine dernière à cause des conséquences dramatiques que ce changement induira pour des pays océaniques insulaires, particulièrement en Micronésie et en Polynésie. Cependant, les langues véhiculent des savoirs qui sont directement liés à la préservation de la nature et à la prévention des risques naturels.

Futuniens et Wallisiens en Nouvelle-Calédonie

En partie laissés pour compte, malgré des initiatives pour une reconnaissance, aux côtés du peuple kanak, qu'il faut saluer, comme celle de l'association Tāvaka (exposition au CCT et à Païta en 2010, et parution d'un bel ouvrage).

Concernant l'enseignement public, les réticences d'introduire le futunien et le wallisien en même temps que les langues kanak étaient au départ compréhensibles : la reconnaissance des langues et de la culture kanak était une absolue priorité, après un siècle et demi de non-prise en compte, pour ne pas dire de dénigrement. Mais à présent, dans la logique du destin commun, et en tant que peuple océanique, les locuteurs de futunien et de wallisien devraient être reconnus aussi en Calédonie. Depuis la fermeture de l'IUFM à Wallis, les futurs enseignants du premier degré viennent à l'IFM-NC (18 stagiaires sont actuellement inscrits à l'IFM : 12 arrivés en 2012, 3 en 2013, 3 en 2014), et entre 30 et 40 étudiants futuniens ou

wallisien logent chaque année sur le campus de Nouville pour suivre différents cursus à l'UNC.

L'UNC, en contrepartie, va bientôt ouvrir ici même une médiathèque. Ces échanges doivent déboucher sur une reconnaissance du futunien et du wallisien en NC. Mais c'est évidemment à Futuna et à Wallis d'asseoir en premier un enseignement de qualité. La NC n'aura plus qu'à suivre cet élan, sans aucun doute.

En ce qui concerne la réussite scolaire des élèves originaires de W et F en NC, il y a de quoi s'inquiéter : "en 2009, 54,1% des Européens ont le bac, contre 12,5 % des Kanak et 14,2 % des Wallisiens et Futuniens. Dans l'enseignement supérieur, le constat est encore plus sévère : un jeune Européen sur deux est diplômé de l'enseignement supérieur, contre un sur vingt dans les communautés kanak ou wallisienne" (INSEE, février 2011, n°1338).

Conclusion

Le futunien et le wallisien sont de belles langues, riches, originales. Elles méritent non seulement d'être reconnues — elles font partie des 75 langues de France, et appartiennent à ce titre au patrimoine de la France — mais elles mériteraient d'être enseignées à WF, et pourquoi pas, aussi en NC, de la maternelle au lycée ; elles devraient faire partie des langues en option au baccalauréat. Elles devraient aussi être valorisées par la publication d'ouvrages didactiques, de livres pour enfants comme ceux parus récemment en édition bilingue chez L'Harmattan, ou élaborés à partir d'ouvrages en français (*Le Petit Prince*, par exemple, traduit dans plus de 200 langues, n'existe ni en futunien ni en wallisien). Il faudrait éditer plus de récits de tradition orale, tels ceux recueillis par les premiers missionnaires — je pense en particulier au livre du Père Henquel, *Talanoa ki 'Uvea nei*, sur lequel ont retravaillé Siolesio Pilioko, Daniel Frimigacci et moi-même, et qui n'est toujours pas réédité ; et il faudrait aussi continuer coûte que coûte le travail de documentation afin de préserver ce patrimoine linguistique et culturel.

La question que l'on pose régulièrement aux linguistes étudiant des langues en danger de disparition (il faut savoir que d'une part, 94% des 6500 à 7000 langues du monde sont parlées par seulement 6% de la population mondiale et, d'autre part, que 50 à 90% des langues parlées aujourd'hui auront disparu le siècle prochain) : Pourquoi s'inquiéter de la disparition d'une langue parlée dans seulement quelques villages d'un petit pays ? Il n'y a pas que l'aspect purement philanthropique (identité culturelle) qui est en jeu, et qui justifierait à lui seul que la langue soit au minimum documentée pour les futures générations. D'autres raisons peuvent aussi être invoquées, comme le risque de perdre tous les savoirs traditionnels véhiculés à travers la langue, telle la connaissance des plantes à usage thérapeutique.

Futunien et wallisien sont des langues en danger ; la situation de bilinguisme qui prévaut à Futuna et à Wallis, de même qu'en Nouvelle-Calédonie (où, rappelons-le, les locuteurs de futunien et de wallisien sont aussi nombreux que dans leurs îles d'origine) n'est pas un bilinguisme égalitaire, qui permettrait un épanouissement de l'enfant et une bonne réussite scolaire. Il faut mettre en place un enseignement bilingue équilibré. La preuve est faite qu'un enseignement dans la langue maternelle permet une meilleure image de soi, une meilleure scolarisation et, parallèlement, une meilleure ouverture au monde, une meilleure réussite sociale. Il est de notre responsabilité à tous, élus, acteurs de l'éducation nationale, responsables culturels, chercheurs et simples citoyens, de préserver la richesse linguistique des pays d'outremer.

Comme Atonio Takasi et moi-même nous l'avons rappelé dans le livre du 50^{ème} anniversaire, je nous cite :

"Certes, la transmission intergénérationnelle reste encore assez bonne à Wallis et à Futuna, mais elle n'est plus assurée à l'extérieur du territoire. En Nouvelle-Calédonie, où résident autant de Futuniens et Wallisiens que dans leurs îles d'origine, les deux langues sont marginalisées non seulement par l'omniprésence du français, mais aussi par le poids de l'histoire récente.

Pour qu'une langue vive, il faut qu'elle dispose de matériels pédagogiques pour l'apprentissage et l'enseignement, qu'une bonne documentation soit accessible (or les livres en futunien ou en wallisien se comptent sur les doigts d'une main), que la langue soit présente dans les médias, l'administration, les lieux publics ; qu'elle soit correctement transmise et surtout que les locuteurs soient fiers de la parler, de bien la parler sans la dénaturer par un mélange avec le français.

Parler futunien ou wallisien est une richesse, tout aussi précieuse à conserver que la nécessité de parler le français, langue de la République, ou l'anglais, langue internationale. Les langues ne doivent pas être mises en concurrence : le plurilinguisme est un atout s'il est pris en compte positivement dans le système éducatif.

Parler futunien ou wallisien n'est pas un obstacle à la réussite sociale. Et n'oublions pas que ces langues véhiculent une histoire passionnante, une culture riche de milliers d'années, et qu'il est de notre responsabilité, à nous tous citoyens français, de les maintenir en vie."

NB : Notez que j'ai utilisé l'ordre alphabétique pour parler des deux langues du territoire, "futunien et wallisien". Bien trop souvent, le futunien et les Futuniens sont oubliés dans les discours et les documents officiels, et sont amalgamés aux Wallisiens. Ces amalgames sont très blessants pour ceux qui ne sont pas nommés. C'est un peu comme quand on parle de l'Angleterre au lieu de la Grande Bretagne...